

LE 16 DECEMBRE 2019

Le CHU de Bordeaux et l'EFS Nouvelle-Aquitaine annoncent le renouvellement de leur convention-cadre de partenariat

Yann Bubien, directeur général du CHU de Bordeaux et le Dr Azzedine Assal, directeur de l'EFS Nouvelle-Aquitaine ont signé, ce jour, la nouvelle convention-cadre de partenariat qui lie les deux établissements. Cette dernière régit toutes les prestations tant de fonctionnement médicotechnique que financières établies entre eux. Cette nouvelle convention s'inscrit dans la continuité de la première convention signée le 28 avril 2014, elle prendra effet le 1^{er} janvier 2020 et ce pour une durée de 5 années.

Le Dr Azzedine Assal et Yann Bubien reviennent sur l'enjeu de ce temps fort :

« Cette convention est la clé de voûte des relations entre nos deux établissements. La révision de cette convention est l'aboutissement d'un long travail collaboratif entre les équipes de l'EFS et du CHU dans de nombreux secteurs médico-techniques traités sous forme de livres. La révision tient compte de toutes les évolutions réglementaires et scientifiques, ainsi que des modifications d'activité de l'un ou l'autre des établissements. Ainsi, tous les domaines d'échange entre nos deux établissements sont regroupés au sein d'une convention unique ». Dr Azzedine Assal, directeur de l'EFS Nouvelle-Aquitaine

« Cette convention, sous sa nouvelle forme, se justifie par les obligations de qualité, de permanence, de pérennité et de sécurité des prestations que nos deux établissements échangent, ainsi que le respect de leurs obligations en matière de santé publique. Elle assure une meilleure lisibilité des champs d'activité communs, organise les relations et les échanges quotidiens entre nos équipes et assure un circuit clair sur l'ensemble des thématiques traitées. » Yann Bubien, directeur général du CHU de Bordeaux

Une convention plus « mature »

Cette convention-cadre définit les relations entre les deux établissements, principalement liées aux activités de cessions par l'EFS-Nouvelle-Aquitaine de plus de 53 000 produits à usage thérapeutique pour transfuser plus de 7 000 patients par an dans les 3 sites du CHU de Bordeaux. Elle couvre également la réalisation des examens d'immunohématologie qui leur sont nécessaires et au suivi des femmes enceintes.

Cette nouvelle convention est complétée de deux livres supplémentaires. Un livre propre aux échanges de résultats biologiques traite des contrôles particuliers et ponctuels de donneurs, de produits, de patients réalisés par le CHU pour l'EFS Nouvelle-Aquitaine ainsi que d'analyses nécessaires dans le cadre d'accidents d'exposition au sang. Un autre livre inclut les échanges informatiques concernant les produits sanguins et leur traçabilité ainsi que les transferts de résultats d'analyses d'immunohématologie.

Une convention qui intègre les évolutions d'activités

Concernant les greffes de cellules, de tissus et d'organes, cette convention prend en compte le transfert des activités d'analyses HLA et de donneurs volontaires de moelle osseuse de l'EFS vers le laboratoire d'immunologie du CHU mis en place en avril et septembre 2018. Cette évolution a modifié les échanges entre le Centre de Santé (CDS), le laboratoire de thérapie cellulaire (ITC) de l'EFS et les services de greffe du CHU.

Cette révision intègre également de nouvelles possibilités thérapeutiques dues à de nouveaux médicaments : les Cart-T Cells. Leur prélèvement est assuré par le Centre de Santé de l'EFS Nouvelle-Aquitaine et leur stockage par le laboratoire d'ICT pour le compte de la pharmacie intra-hospitalière du CHU de Bordeaux.

A propos du CHU de Bordeaux

Premier employeur de Nouvelle-Aquitaine avec plus de 14.000 salariés - dont 1 500 médecins - et plus de 3 000 lits et places, le CHU de Bordeaux est à la fois l'établissement public de santé de proximité pour toute la population de Bordeaux Métropole et le pôle de santé de recours et d'expertise pour l'ensemble des Girondins et plus largement de la région Nouvelle-Aquitaine. Classé 1^{er} CHU français au palmarès le Point 2019 des hôpitaux, le CHU de Bordeaux dispose de très nombreux pôles d'excellence, tant en matière de soins que d'enseignement et de recherche.

Trois cents personnels de recherche travaillent aux côtés des médecins pour concevoir, mettre en œuvre et analyser de nouveaux protocoles de recherche dans toutes les disciplines médicales, dans l'objectif de faire progresser les pratiques de soins, de diffuser les innovations au plus grand nombre et de développer de nouvelles organisations et technologies. 2300 projets de recherche sont actuellement menés au CHU de Bordeaux dont la plupart font intervenir des partenaires académiques ou industriels.

A propos de l'Établissement français du sang

Grâce au don de sang, donneurs et receveurs sont au cœur de l'économie du partage. Les 10 000 collaboratrices et collaborateurs, médecins, pharmaciens, biologistes, techniciens de laboratoire, chercheurs, infirmiers, équipes de collecte de l'Établissement français du sang, en lien avec des milliers de bénévoles, s'engagent au quotidien comme dans les circonstances exceptionnelles pour transformer les dons en vies et soigner ainsi 1 million de patients par an. Opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, l'EFS a pour mission principale l'autosuffisance nationale en produits sanguins.

Il s'investit par ailleurs dans de nombreuses autres activités, comme les analyses de biologie médicale, la thérapie cellulaire et tissulaire ou la recherche en étroite collaboration avec les établissements de santé comme le CHU de Bordeaux. Avec plus de 500 millions d'actes de biologie réalisés par an, l'EFS est le plus grand laboratoire de biologie médicale de France. L'EFS est présent sur l'ensemble du territoire à travers ses 120 sites pour être au plus près des donneurs et des patients et porter ainsi des valeurs sans équivalent.